

Paris, le 3 juillet 2025

Le Pin Galant confié à un acteur privé : réaction du Synptac-CGT

La Ville de Mérignac a voté l'attribution en février dernier de la gestion du Pin Galant à S-Pass TSE, filiale du groupe privé Fimalac à compter du 1^{er} juillet 2025. Jusqu'ici, cet équipement culturel était exploité par la Société d'Économie Mixte MGE, issue d'un partenariat public avec la Ville, la Caisse des Dépôts et la CCI de Bordeaux.

Voilà que nous apprenons il y a 10 jours le rachat du futur exploitant par le groupe français GL Events qui ne fait que renforcer la privation du lieu et qui plonge un peu plus le Pin Galant dans l'incertitude. Une salle de spectacle est-il donc un actif comme une autre, qu'un groupe coté en Bourse peut racheter à sa guise à des fins capitalistiques ?

Cette opération financière de rachat et de rapprochement entre Fimalac et GL events interroge en effet grandement. Alors que Fimalac (dont la holding est domiciliée au Luxembourg, petit paradis fiscal européen) possède 12 sociétés de production dans le spectacle vivant et plus de 100 salles (parmi lesquels des Zéniths) et alors que GL events possède déjà des parcs d'exposition et de congrès, ce nouveau consortium accroîtra une position dominante sur ce qui devient un vrai marché à investir : la vente/rachat de salles de spectacle vivant (dont la plupart ont été construites et gérées par la puissance publique pendant plusieurs décennies).

Nous alertons sur les risques profonds que ce type d'opération financière fait peser sur l'emploi, sur la diversité artistique et l'accès à la culture : uniformisation de la programmation avec pour objectif une rentabilité rapide qui conduit à une réduction des prises de risques artistiques au détriment des compagnies ou artistes émergents ; perte de la mission de service public et fragilisation des artistes et structures locales ; équipes technique, de billetterie et d'accueil pouvant être externalisées réduites ou remplacées par des prestataires extérieurs.

S'ajoute à cela le problème du double financement avec des collectivités qui continuent de verser des subventions publiques à des structures désormais pilotées par le privé.

Le passage de la gestion publique à la gestion privée d'une salle subventionnée comme le Pin Galant peut transformer un outil culturel d'intérêt général en lieu de consommation artistique, recentré sur des logiques commerciales. Cela interroge le rôle des collectivités locales, la cohérence des politiques culturelles et l'avenir du service public de la culture.

Le Synptac-CGT s'oppose fermement à la privatisation, l'austérité et la marchandisation de la culture, au nom d'un accès égalitaire et d'un soutien durable à la création et aux travailleurs et travailleuses du secteur. Ce passage sous gestion privée marque une rupture dans le modèle historique du Pin Galant.